

AMÉLIOREZ L'ISOLATION DE VOS BUREAUX EN REMPLAÇANT VOS PORTES ET FENÊTRES



A Monaco, **un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) provient de la consommation énergétique des bâtiments**. Qu'il s'agisse d'une préconisation résultant d'un audit énergétique ou d'une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE), **remplacer vos fenêtres et portes vétustes par des équipements plus performants** vous permettra d'améliorer la performance énergétique de vos bureaux. Et de contribuer ainsi à la réduction des GES à Monaco.

JE PASSE À L'ACTION

LA CONSOMMATION
D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS
PRODUIT

1/3

DES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE (GES)
DE MONACO

LES FENÊTRES SONT
RESPONSABLES DE
LA DÉPERDITION DE

15%

DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE
DANS UN BÂTIMENT



Remplacer vos fenêtres existantes pour des vitrages plus performants

- Adieu le simple vitrage ! Optez pour du **double ou triple vitrage**.
- Vous pouvez aussi remplacer votre double-vitrage classique par du **double vitrage à isolation renforcée (VIR)**, ou "vitrage à faible émissivité". Vous augmenterez ainsi les performances énergétiques de vos bureaux.
- Conformez-vous aux **exigences réglementaires** : choisissez des fenêtres avec un coefficient de transmission thermique (Uw) approprié. Ce dernier, qui traduit la capacité d'isolation de vos vitrages, varie en fonction de votre activité et de l'emplacement de vos ouvrants. Faites confiance à votre installateur agréé !



Renouveler vos équipements vétustes en installant de nouvelles portes ou fenêtres

- Vérifiez d'abord l'**étanchéité** de toutes les portes qui accèdent à l'extérieur ou à des pièces non chauffées. La simple installation de nouveaux joints peut vous permettre de supprimer les entrées d'air froid.
- Si vos ouvrants sont trop anciens, leur remplacement est sans doute indispensable. Contacter un **installateur local**, qui vous informera sur les équipements les mieux adaptés à votre bâtiment, en fonction de votre activité et de votre exposition.



JE M'INFORME

Le saviez-vous ?

Un Arrêté Ministériel, en date du 7 août 2020, instaure une subvention pour la rénovation des fenêtres en Principauté. Elle peut être accordée aux propriétaires qui souhaitent effectuer des travaux d'économie d'énergie en procédant à la rénovation des fenêtres simple vitrage de leurs logements, ainsi que des parties communes de leurs bâtiments à usage d'habitation ou mixte. Elle est limitée aux remplacements des fenêtres ou portes-fenêtres et aux immeubles achevés depuis au moins 10 ans au moment de la demande. Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

Le rayonnement solaire pénètre par les parois vitrées et fournit ainsi de l'énergie gratuite. Mais en zone méditerranéenne, cet apport doit être maîtrisé pour éviter les effets de surchauffe en été. Les solutions ? Installer des protections solaires (brise soleil, volets, volets roulants...) et choisir le vitrage approprié.

Pensez à l'isolation des coffres de volets roulants.

Pour en savoir plus sur les caractéristiques thermiques des nouveaux bâtiments, des réhabilitations de bâtiments existants et des extensions, consultez la réglementation ([l'arrêté Ministériel n° 2018-613 du 26 juin 2018](#)).

1, 2, 3 parois ... ce qu'il faut savoir sur vos vitrages

Le simple vitrage est une simple paroi vitrée qui capte à la fois la chaleur et la lumière. Son bilan énergétique dépend largement de la situation : climat, surface et orientation des parois vitrées, typologie de bâtiment, etc.

Le double vitrage est constitué de 2 lames de verre et d'une lame d'air au milieu. Il est 1,5 fois plus isolant qu'un simple vitrage.

Le double vitrage VIR (vitrage à isolation renforcée) est encore plus performant. Il présente un pouvoir isolant deux à trois fois supérieur à celui du double vitrage classique, et plus de quatre fois supérieur au simple vitrage, grâce à la lame du milieu, constituée non pas d'air, mais de gaz. Il est très avantageux sur le plan acoustique et limite efficacement les effets de surchauffe en été s'il est associé à un système d'occultation extérieure.

Le triple vitrage est constitué de trois lames de verre qui emprisonnent deux lames d'air ou plus fréquemment de gaz. Si le coefficient de transmission thermique est excellent, de l'ordre de 0,6 à 0,8W/m².K (contre 1,1 à 1,2 environ pour le double vitrage VIR), le facteur solaire est en revanche moins performant, avec un coefficient de transmission lumineuse moins bon que celui du double vitrage.

En cas de remplacement de simple vitrage, pensez à vérifier si votre ventilation est suffisante

Pour en savoir plus sur les matériaux préconisés à Monaco, consultez le [Guide des éco-matériaux](#)